

États financiers de

**UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO  
FRANÇAIS**

Exercice clos le 30 avril 2020

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

États financiers

Exercice clos le 30 avril 2020

---

**Déclaration de responsabilité administrative**

**Rapport des auditeurs indépendants**

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

Le 30 octobre 2020

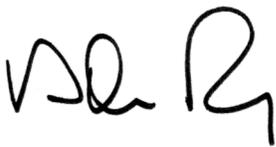
La Direction de l'Université de l'Ontario français ("Université") est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction a la conviction que les états financiers exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2020 ainsi ses résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers. Le Service des finances de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Conseil de gouvernance veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le Conseil de gouvernance accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du Comité des finances, de l'audit et des infrastructures.

Les états financiers au 30 avril 2020 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Conseil de gouvernance. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers.



---

Recteur  
André G. Roy, Ph.D.



---

Direction générale  
Jean-Luc Bernard



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Centre Bay Adelaide  
333 rue Bay, Bureau 4600  
Toronto ON M5H 2S5  
Canada  
Téléphone 416 777 8500  
Télécopieur 416 777 8818

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de l'Ontario français (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 avril 2020
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autre point – Informations comparatives***

Les informations comparatives au 30 avril 2019 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été auditées. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces informations.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

(date)

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

État de la situation financière

30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
		(non-audité)
<b>Actifs</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse	2 017 458 \$	47 536 \$
Débiteurs (note 3)	213 039	150 398
Frais payés d'avance et dépôts	477 453	63 340
	<b>2 707 950 \$</b>	<b>261 274 \$</b>
<b>Passifs et actif net</b>		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	725 269 \$	84 660 \$
Revenus reportés (note 5)	1 956 509	175 190
	<b>2 681 778</b>	<b>259 850</b>
Actif net non-affecté	26 172	1 424
Engagements (note 6)		
Événement subséquent et éventualités (note 8)		
	<b>2 707 950 \$</b>	<b>261 274 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil de gouvernance,



\_\_\_\_\_ Gouverneur (Dyane Adam, Présidente du Conseil de gouvernance)

  
J. NAUD.

\_\_\_\_\_ Gouverneur (Jacques Naud, Vice-président du Conseil de gouvernance,  
Président du comité des finances, de l'audit et des  
infrastructures du Conseil de gouvernance)

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
		(non-audité)
<b>Produits</b>		
Subventions de fonctionnement	3 101 276 \$	299 810 \$
Subventions recherches	12 710	-
Autres	26 244	1 424
	<b>3 140 230</b>	<b>301 234</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 182 714	209 342
Frais de consultations	1 079 888	41 594
Honoraires professionnels	252 502	11 242
Marketing	180 888	6 158
Loyer	131 232	13 459
Déplacements	99 951	6 598
Infrastructure technologique	73 450	11 023
Recrutement	69 109	-
Développement	29 191	-
Intérêts et frais bancaires	1 710	103
Autres	14 847	291
	<b>3 115 482</b>	<b>299 810</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>24 748</b>	<b>1 424</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>1 424</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>26 172 \$</b>	<b>1 424 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Provenance (utilisation) de l'encaisse		(non-audité)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	24 748 \$	1 424 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des comptes débiteurs	(62 641)	(150 398)
Augmentation des comptes créditeurs	640 609	84 660
Augmentation des frais payés d'avances	(414 113)	(63 340)
Augmentation des revenus reportés	1 781 319	175 190
Augmentation de l'encaisse	1 969 922	47 536
Espèces, au début de l'exercice	47 536	-
Espèces, à la fin de l'exercice	2 017 458 \$	47 536 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2020

---

## 1. Objectifs et fins

L'Université de l'Ontario français est une université de langue française pour les francophones et les francophiles. C'est une université inclusive, ouverte et connectée sur le monde tout en étant enracinée dans son milieu. La « *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français* » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Conseil de gouvernance et du Sénat. L'Université est un organisme de charité enregistré et est ainsi exempté d'impôts sous l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

## 2. Principales conventions comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables agréés du Canada ("CPA Canada") - Comptabilité.

### b) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses liées sont encourues. Les montants affectés d'origine externe sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les apports non affectés sont reconnus à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les autres produits incluent les dons non affectés. Les autres types de revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

### c) Opérations en devises étrangères

Les opérations, s'il y a lieu, en devises étrangères réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à l'état de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état des résultats.

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2020

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### d) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement auprès des placements de l'Université et en tant que substitut des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation dans la juste valeur est constatée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier.

### e) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas reconnus dans ces états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

### f) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers. Les estimations principales utilisées sont la valeur comptable des comptes débiteurs.

## 3. Débiteurs

	2020	2019
		(non-audité)
Subventions et contrats affectés	161 619 \$	137 953 \$
Autres	51 420	12 445
<b>Total</b>	<b>213 039 \$</b>	<b>150 398 \$</b>

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2020

## 4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 14 489 \$ (néant \$ en 2019) au titre des sommes à remettre au gouvernement, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

## 5. Revenus reportés

	2020	2019
		(non-audité)
Solde au début de l'exercice	175 190 \$	- \$
Apports reçus au cours de l'exercice	4 895 305	475 000
Montants amortis imputés aux produits	(3 113 986)	(299 810)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 956 509 \$</b>	<b>175 190 \$</b>

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2020	2019
		(non-audité)
Fonctionnement	1 922 915 \$	175 190 \$
Recherche subventionnée	33 594	-
<b>Total</b>	<b>1 956 509 \$</b>	<b>175 190 \$</b>

## 6. Engagements

### *Engagements contractuels*

L'Université prévoit entreprendre des projets de construction et rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2020, l'Université n'avait pas encore signée d'engagement.

### *Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation*

L'Université a signé un contrat à moyen terme de location-exploitation. En juin 2020, l'Université a signé une entente de bail à long terme pour les locaux de l'Université. Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2021	84 000 \$
2022	1 468 000
2023	2 160 000
2024	2 160 000
2025	2 160 000

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2020

---

## 7. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice, autres que les impacts reliés à la COVID-19 qui sont énoncés à la note 8.

### a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. L'Université n'est pas exposée à un risque de marché significatif.

#### *i)* Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères.

#### *ii)* Risque lié au taux d'intérêt

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt sur des instruments financiers.

#### *iii)* Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre que les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une des parties d'un instrument financier qui manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Université prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

# UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2020

---

## 8. Événements subséquents et éventualités

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la propagation du coronavirus («COVID-19») constituait une pandémie mondiale. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage en provenance, en départ et même à l'intérieur du Canada, interdisant le rassemblement de personnes et exigeant aux citoyens de demeurer à la maison autre que pour des activités essentielles. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de l'Université et ont entraîné la fermeture des locaux physiques et l'adoption du télétravail pour ses employés.

Les états financiers doivent être ajustés pour tenir compte des événements survenus entre la date de la fin de l'exercice et la date du rapport de l'auditeur qui fournissent des informations supplémentaires relatives aux conditions qui existaient à la fin de l'exercice. La direction a terminé cette évaluation et n'a pas identifié de tels ajustements.

À la date d'approbation des états financiers, l'ampleur potentielle des effets négatifs de la COVID-19 sur les activités financières et opérationnelles de l'Université est incertaine et difficile à évaluer.